

---

---

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand seau du Canada. TÉMOIN, JOHN J. MCGEE, député de Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin, le Très-Honorable sir HENRY CHARLES KEITH PETTY-FITZMAURICE, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Caln et Calnstone dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande-Bretagne ; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges ; gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, ce VINGT-DEUXIÈME jour de JANVIER, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-cinq, et de Notre Règne la quarante-neuvième.

Par Ordre,

RICHARD POPE,

*Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.*

---

---